

LES ORIGINES COLONIALES DE L'ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS SUISSES DE GÉOGRAPHIE (1870-1880)

FABIO ROSSINELLI, Université de Lausanne
Fabio.Rossinelli@unil.ch

RÉSUMÉ

Le développement international des sciences géographiques, au XIX^e siècle, suit les ambitions expansionnistes de la bourgeoisie européenne. La Suisse, dans ce contexte, ne fait pas exception. Le présent article reconstitue les origines de l'Association des sociétés suisses de géographie (1881) tout en montrant leurs liens avec l'impérialisme colonial.

Mots clés : *Impérialisme, géographie, histoire coloniale, Suisse, associations géographiques.*

INTRODUCTION

Au XIX^e siècle, les empires d'Europe se partagent le monde en même temps qu'ils achèvent l'exploration de la sphère terrestre. Ce processus de découverte et d'appropriation du globe par les puissances européennes est accompagné de l'essor de la géographie, discipline qui se développe et s'institutionnalise au sein de nombreuses sociétés géographiques surgissant à la même époque. De caractère bourgeois, ces sociétés se situent dans les principales villes d'Europe – comme Paris, Berlin et Londres – et donnent vie, dès les années 1820, à un mouvement géographique qui connaît son apogée au tournant du siècle, avec l'existence simultanée d'au moins une centaine d'associations éparpillées dans le monde (BUTLIN, 2009, p. 275-324).

Si l'émergence relativement rapide des sociétés de géographie peut s'expliquer par la montée des empires et leur expansion, la question de savoir quelles sont les raisons qui poussent la bourgeoisie helvétique à participer à ce mouvement – en créant sept sociétés dans la seconde moitié du XIX^e siècle¹ – demeure actuelle-

¹ Respectivement à Genève (1858), Berne (1873), Saint-Gall (1878), Herisau (1881), Aarau (1884), Neuchâtel (1885) et Zurich (1897).

ment très peu creusée. Parmi les rares contributions existantes, il y a un courant qui voit dans les associations géographiques helvétiques le reflet d’un impérialisme suisse s’inscrivant dans le sillage des grandes puissances coloniales (BÜCHI, 2006; ROSSINELLI, 2013) et un autre qui tend à relier la mise en place de ces sociétés à l’action individuelle de leurs fondateurs (HAGEN, 2003; JUD, 1989; REUBI, 2011), faisant quelque peu abstraction du contexte impérialiste international – que les milieux bourgeois du pays contribuent à développer (DAVID; ETEMAD, 1998) – au sein duquel s’insère l’avancement des sciences.

Ces études aux approches différentes ont en commun d’aborder l’une ou l’autre des associations géographiques cantonales, mais sans en analyser les interrelations. Dès lors, la création en 1881 de l’Association des sociétés suisses de géographie (ASSG) n’a pas retenu beaucoup d’attention². Or, sa mise en place soulève plusieurs questions. Pourquoi et comment ce projet voit-il le jour? Quels sont les acteurs impliqués? Pour la promotion de quels intérêts? En essayant de répondre à ces questions, mon propos est de comprendre dans quelle mesure la fondation de l’ASSG relève d’une dynamique impérialiste, c’est-à-dire d’une volonté de la bourgeoisie helvétique de participer à l’expansion européenne outre-mer.

Le présent article s’insère dans le cadre théorique qui envisage la géographie en tant que dispositif nécessaire à l’exercice du pouvoir, que ce soit au niveau économique, social, politique ou militaire (LACOSTE, 1976). D’où l’importance accordée à cette discipline à l’époque coloniale non seulement par les milieux dirigeants – publics et privés – des grandes puissances (HARLEY, 1988; HUDSON, 1977), mais également par ceux de la Suisse (MINDER, 2011, p. 36-49; ZANGGER, 2011, p. 348-380).

L’ESSOR DU MOUVEMENT ASSOCIATIF DE LA GÉOGRAPHIE EN SUISSE DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XIX^E SIÈCLE

Avant d’entrer dans le vif du sujet, il me semble judicieux d’évoquer l’émergence des trois premières sociétés géographiques suisses (celles qui fonderont l’ASSG) ainsi que leur mise en réseau. Cela aidera à mieux comprendre, par la suite, les dynamiques à l’origine de la fondation de l’ASSG.

Je commence donc par la Société de géographie de Genève (SGG), qui est la première association géographique helvétique à voir le jour. Fondée en 1858 par l’entrepreneur Henry Bouthillier de Beaumont, elle regroupe des patriciens genevois issus du monde de la science et de la finance ayant des fortes relations avec l’étranger³. L’outre-mer retient tout de suite une grande attention au sein de la SGG. L’étude de certains objets, tels la géographie commerciale aux États-Unis, engendre des placements en capitaux de la part de ses membres, qui spéculent par exemple sur les bénéfices des chemins de fer américains via les maisons de banque reliées à la société. D’autres études, n’ayant pas forcément la même portée économique, participent à la construction d’un discours impérialiste basé sur les théories raciales occidentales en vigueur au XIX^e siècle. La SGG s’inscrit donc pleinement

² Seule Ruth Hagen donne quelques indications à ce propos (HAGEN, 2003, p. 54-55).

³ Par exemple le naturaliste Henri de Saussure, le botaniste Edmond Boissier ou encore l’homme d’affaires (et cofondateur du Comité international de la Croix-Rouge) Henry Dunant.

dans la lignée des associations géographiques appartenant aux empires coloniaux (ROSSINELLI, 2013).

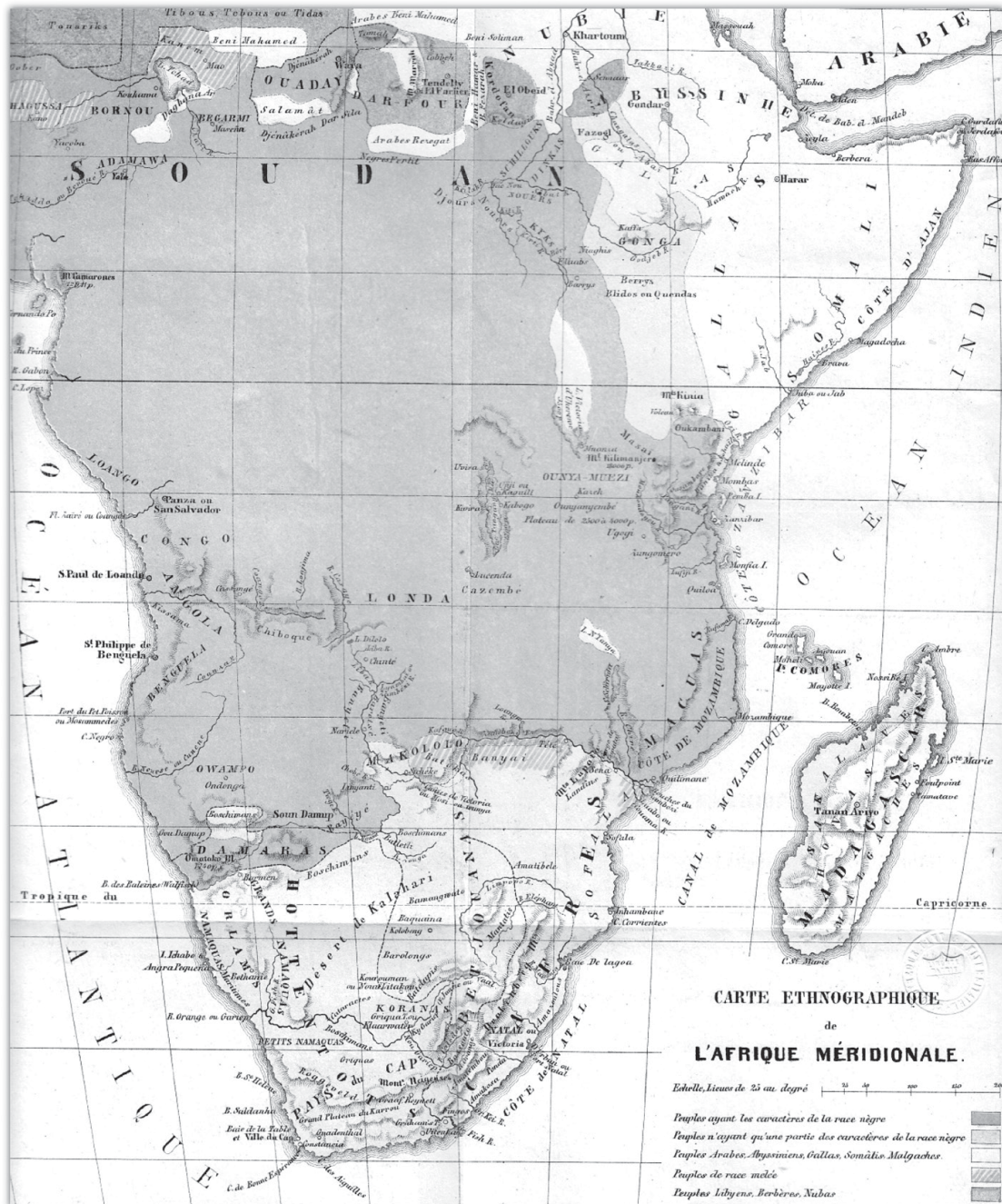


Figure 1: Carte raciale de l'Afrique méridionale, dessinée par le géographe Paul Chaix et publiée en 1860 dans le premier volume du *Globe* (revue de la SGG). Elle accompagne un travail du même auteur intitulé « Étude sur l'ethnographie de l'Afrique ».

Le nombre des sociétés de géographie augmente en Europe durant les années 1870. La Suisse ne fait pas exception, car, durant la décennie où le capitalisme européen

s’approche de sa première crise structurelle (menant les États industrialisés à rivaliser les uns contre les autres pour la recherche et l’acquisition de nouveaux débouchés outre-mer), deux nouvelles associations géographiques voient le jour en Suisse⁴.

La première de ces deux nouvelles sociétés est la Geographische Gesellschaft in Bern (GGB), mise sur pied en 1873 dans la capitale du pays par un cercle de personnalités incluant des hauts fonctionnaires, des banquiers et des professeurs⁵. Ayant des relais au sein du pouvoir fédéral, la GGB réussit à obtenir de la Confédération une subvention pour représenter la Suisse au congrès international de géographie de Paris de 1875. Ses liens avec la SGG se renforcent en 1877, suite à l’adhésion de cette dernière à un projet international de colonisation de l’Afrique centrale : l’Association internationale africaine (AIA). Il s’agit d’une organisation fondée une année plus tôt par Léopold II, roi des Belges, dans le but d’explorer et de coloniser la vaste région centrafricaine entourant le fleuve Congo, cela au nom du progrès de la science et de la lutte antiesclavagiste. Les milieux d’études géographiques européens sont alors invités par le monarque belge à s’associer à l’AIA pour qu’ils participent, par leur soutien matériel et intellectuel, à la pénétration occidentale en Afrique centrale (WESSELING, 1996, p. 103-178).

La constitution de l’AIA entraîne un vif intérêt chez la SGG, qui, en avril 1877, fonde à Genève un organe helvétique de soutien au projet léopoldien : le Comité national suisse pour l’exploration et la civilisation de l’Afrique centrale (CNS)⁶. Ce dernier attire en son sein des dizaines d’adhérents issus des hautes sphères politiques, économiques et culturelles du pays⁷, et revitalise en même temps la GGB, qui, suite à la démission de certains de ses dirigeants, avait entre-temps failli se dissoudre. Or, c’est précisément à la GGB que la SGG demande d’organiser un congrès africaniste dans la capitale fédérale pour le compte du CNS. Ce congrès a lieu à mi-novembre 1877 et déclenche une querelle menant à la création d’une nouvelle société de géographie : l’Ostschweizerische geographisch-commercielle Gesellschaft (OGCG) de Saint-Gall.

Durant le congrès en question, le cartographe Friedrich Müllhaupt von Steiger, secrétaire de la GGB, propose aux membres du CNS de garder en Suisse une partie des fonds recueillis pour soutenir l’AIA à Bruxelles. Le but de cette opération est de promouvoir des projets nationaux d’expansion commerciale en Afrique centrale,

⁴ La recherche de marchés ou de colonies outre-mer (censée résoudre la crise en Europe) stimule le développement des sociétés géographiques, qui, au XIX^e siècle, sont des vecteurs parmi d’autres de l’expansion coloniale européenne (ROSSINELLI, 2013, p. 15-21). Or, la mise sur pied de deux sociétés en Suisse durant les années 1870 – l’une à Berne, l’autre à Saint-Gall – me semble relever moins de la conjoncture économique nationale, pas encore engloutie par les effets de la crise (HUMAIR, 2004, p. 345), que de l’ensemble du contexte impérialiste international, touchant à la fois des aspects sociaux, politiques et culturels (HOBBSAWM, 1989).

⁵ Par exemple Johann Luzius Lüscher, vice-chancelier de la Confédération (1872-1877), Vinzenz von Ernst, fondateur de la Bank von Ernst (1869), Hans Heinrich Müllhaupt, collaborateur du général Dufour au Bureau topographique fédéral (dès 1844) ou encore Albert Schaffter, professeur universitaire et premier président de la GGB (1873-1875).

⁶ Le CNS a publié un recueil de ses statuts, lettres et procès-verbaux en 1879 : *Documents officiels. 1876, 1877, 1878, 1879*, Genève : Schuchardt.

⁷ Par exemple Aimé Humbert-Droz (diplomate fédéral radical), Albert Mousson (physicien, professeur à l’école polytechnique fédérale) ou encore Édouard Desor (géologue, politicien radical).

ou dans d'autres régions d'outre-mer. Or, malgré l'appui d'Arnold Mettler-Tobler, important homme d'affaires saint-gallois, la proposition de Müllhaupt von Steiger est combattue par la grande majorité des dirigeants du CNS et finalement refusée.

Ce refus entraîne une série de conséquences. Avant tout, Mettler-Tobler regroupe autour de lui des grands marchands et industriels de la Suisse orientale pour constituer une section saint-galloise du CNS. Fin novembre 1877, fort de ce nouvel appui, il prend contact avec la direction du CNS à Genève et relance la proposition de créer un fonds pour l'expansion commerciale helvétique⁸. Les dirigeants du CNS restent cependant sur leurs positions, à savoir que tout l'argent recueilli doit être versé à Bruxelles. Or, face à ce barrage, Mettler-Tobler, sous l'impulsion de Müllhaupt von Steiger, sonde le terrain à Saint-Gall pour créer une société de géographie spécifiquement commerciale, susceptible de lancer des projets expansionnistes en Afrique indépendamment de la volonté du CNS. C'est ainsi qu'en janvier 1878 l'OGCG est mise sur pied⁹.

La création de l'OGCG peut donc être comprise en tant que conséquence du désaccord qui s'est produit au sein du CNS. Alors que le patronat saint-gallois, soutenu par le secrétaire de la GGB, proposait une stratégie visant à obtenir un profit commercial en Afrique centrale, la SGG dégagait un horizon beaucoup plus large, aspirant à intensifier les relations financières, diplomatiques et juridiques avec le roi des Belges pour s'impliquer de manière durable à son «*entreprise grandiose et féconde*»¹⁰ (HUMBERT, 2015; ROSSINELLI, 2013, p. 78-98). Quant à l'OGCG, celle-ci ancrera dans les statuts sociétaires son appui au CNS et lancera en même temps, pour son propre compte, des projets lucratifs en terres africaines (HAGEN, 2003, p. 48-52). Ainsi, l'affaire des fonds du CNS à destination de l'AIA semble être l'embryon non seulement de la création de l'OGCG, mais également de la mise en réseau des sociétés suisses de géographie.

LES DÉBATS AUTOUR DE LA FORMATION D'UNE SOCIÉTÉ SUISSE DE GÉOGRAPHIE (1878-1879)

Mi-août 1878, la SGG, la GGB et l'OGCG se retrouvent à Berne pour constituer la section géographique du Congrès national des sciences naturelles. À cette occasion, Bouthillier de Beaumont fait le point de la situation sur les activités du CNS et plus généralement sur l'avancement de l'exploration européenne au cœur de l'Afrique, tandis que Müllhaupt von Steiger lance l'idée de constituer une «*schweizerische Association zur Pflege der geographischen Wissenschaften*». Le rapport du congrès ne fournit pas d'autres détails, mais mentionne une «*lebhaft*

⁸ Les archives de la SGG conservent une dizaine de lettres – allant de novembre 1877 à juillet 1878 – où Henry Bouthillier de Beaumont et Arnold Mettler-Tobler débattent sur la question. Cf. Bibliothèque de Genève (BGE), ms. fr. 8004/5, 8005/1 et 8005/5.

⁹ Parmi les fondateurs de l'OGCG, on trouve également – à côté de grands capitalistes comme Josef Ulrich Künzle-Steger et Bernhard Scherrer-Engler – quelques intellectuels, tels que le professeur K. Caspar Amrein-Bühler.

¹⁰ MOYNIER Gustave, 1877: «Rapport au Comité national suisse pour l'exploration et la civilisation de l'Afrique», *Le Globe*, 16, 203.

Diskussion» ayant suivi la proposition du cartographe bernois et aboutissant à la décision d’étudier la chose plus en profondeur¹¹.

Suite à cette rencontre, un premier projet de «*Gründung und Organisation einer schweizerischen geographischen Gesellschaft*», rédigé par Müllhaupt von Steiger, est présenté à la GGB en septembre 1878 juste après une séance du professeur Theophil Studer sur les expéditions belges en Afrique centrale¹².

Il s’agit essentiellement d’une ébauche statutaire, que la GGB fait parvenir à l’OGCG et à la SGG¹³. Selon le projet en question, la «*société nationale suisse de géographie*» se divise en sections régionales ou cantonales, tout en laissant la possibilité aux différentes organisations patronales de rejoindre l’association en gardant leur autonomie. L’«*assemblée générale*», chargée de nommer le «*comité central*» et de valider ses choix, se base sur un système de représentation proportionnelle : «*un délégué par cinquante membres actifs*». Parmi les buts sociétaires, le «*développement des entreprises commerciales et industrielles de la Suisse dans toutes les parties du monde*» occupe une place prioritaire. Le texte parle également de «*participation directe ou indirecte à tout voyage [outre-mer]*», d’«*études des nouvelles voies de communication ou débouchés*», d’«*émigration et colonisation*», de «*correspondance avec les sociétés de géographie, les consuls*» et de «*rapports avec les missions*». Le travail à réaliser est divisé en catégories, à chacune desquelles correspond un «*bureau*» dirigé par le «*comité central*». On trouve ainsi un «*bureau des explorations et des voies commerciales*» (buts : «*relations avec les voyageurs ; étude des voies de communication existantes, en projet ou à créer ; relations avec les consuls suisses à l’étranger*»), un «*bureau d’exploitation*» (buts : «*signalement des richesses naturelles des pays étrangers, la manière d’exploiter ; signalement des débouchés au commerce et à l’industrie ; géographie agricole et économique ; signalement des produits suisses qui peuvent avoir des débouchés*») et un «*bureau de civilisation*» (buts : «*signalement des contrées propres à être civilisées*»). La mise en place d’une «*exposition permanente de tout objet [conforme] aux buts de la société*» clôt finalement le projet statutaire.

Bref, que l’on parle d’«*exploration*», de «*colonisation*», d’«*exploitation*» ou encore de «*civilisation*» (ce dernier terme désignant la soumission des peuples d’outre-mer au système socioculturel occidental ainsi qu’à son régime de production capitaliste), on retrouve, dans ce projet, tous les éléments constituant l’impérialisme des puissances européennes du XIX^e siècle (MIÈGE, 1973, p. 143-172). Même l’«*exposition permanente*», dans ce cadre, représente un outil expansionniste, dont

¹¹ LEUZINGER Rudolf, 1878 : «*Geographische Section. Sitzungen den 12. und 13. August 1878 im Jura-Bern-Bahn-Gebäude*», *Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschende Gesellschaft*, 61, 145-146.

¹² GGB, 1878-1879 : *Jahresbericht der Geographischen Gesellschaft in Bern* 1, 14, procès-verbal (PV) 7 septembre 1879.

¹³ BGE, ms. fr. 8021/7. *Projet pour la fondation d’une Société nationale suisse de géographie*, document sans date et sans auteur. Dans le même dossier, il existe un autre *contre-projet de statuts [pour] créer en Suisse une société générale de géographie dans le but de répandre cette science et de la développer dans ses différentes branches scientifiques, commerciales, missionnaires et colonisatrices*, dont je n’ai pas réussi à identifier l’auteur.

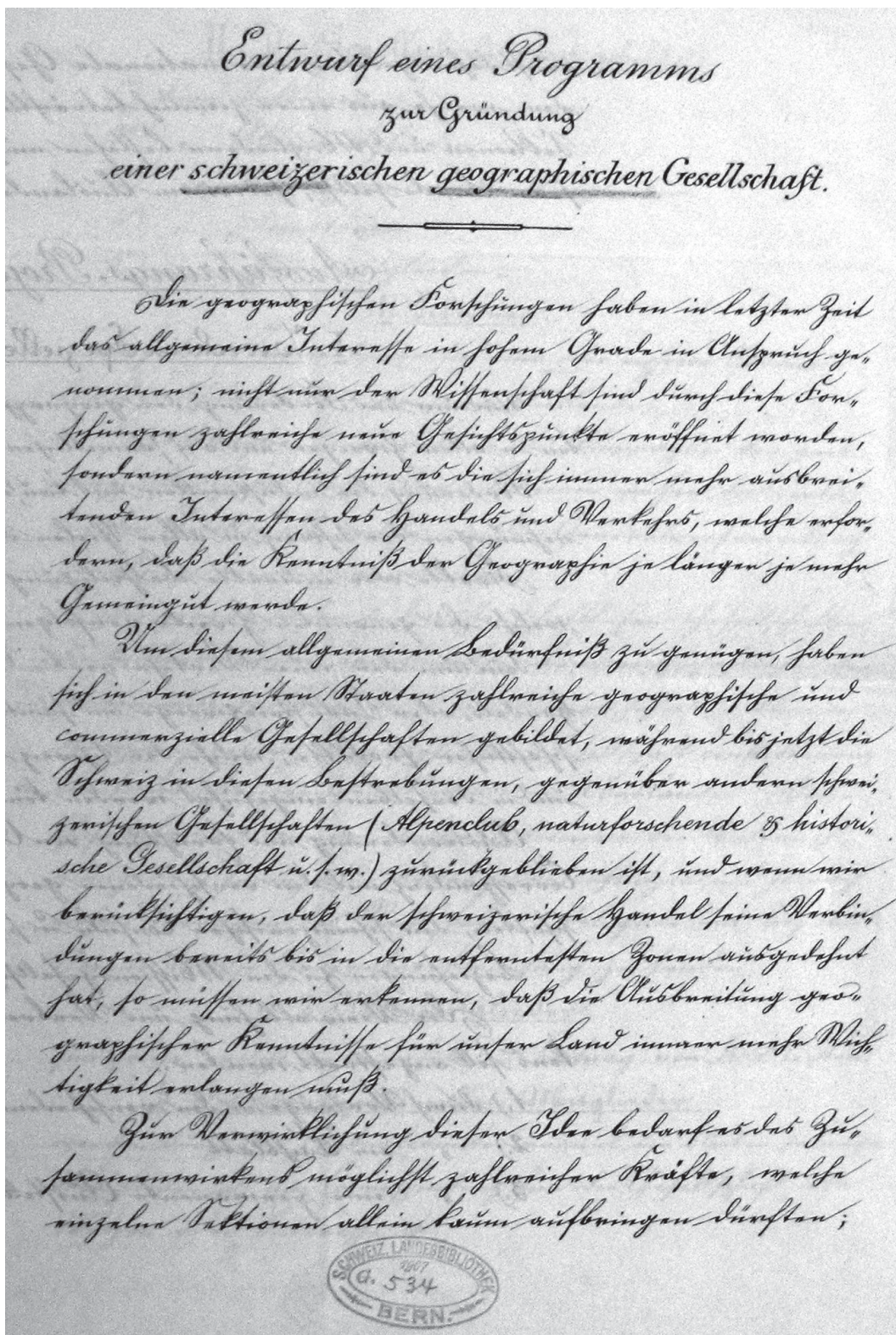


Figure 2: Première des sept pages du projet de création de la société géographique helvétique tel que l'a présenté le cartographe Friedrich Müllhaupt von Steiger à la GGB durant la séance du 7 septembre 1878. Manuscrit conservé aux archives de la Bibliothèque nationale suisse de Berne (cote: V Schweiz 1285).

l’utilité avait déjà été théorisée en 1843 par le célèbre savant allemand Philipp Franz von Siebold¹⁴ (DEBLUË, 2015).

Transmis à Genève en septembre 1878, le projet proposé par Müllhaupt von Steiger suscite quelques discussions au sein du comité directeur de la SGG¹⁵. La critique principale porte sur sa longueur : en particulier les visées commerciales seraient trop détaillées¹⁶. Un autre enjeu, qui n’est pas mentionné dans les procès-verbaux, me semble pourtant essentiel pour Genève, à savoir le maintien de la prépondérance de la SGG dans le milieu associatif suisse de la géographie. Si la SGG est la principale association géographique du pays, ses effectifs sont en revanche inférieurs par rapport à ceux de la GGB et de l’OGCG. L’acceptation du projet présenté par Müllhaupt von Steiger mettrait à mal la SGG, car il la réduirait – avec un poids décisionnel proportionnel à son nombre d’adhérents – à simple section genevoise d’une société plus grande¹⁷.

En octobre 1878, une commission interne à la SGG est chargée d’élaborer un contre-projet¹⁸. Rédigé par le juriste Gustave Moynier¹⁹, le contre-projet en question expose des buts sociétaux raccourcis (« *étude de la géographie tant au point de vue scientifique que dans ses rapports avec le commerce, la colonisation, les missions* ») et précise le rôle que Genève doit jouer au sein de la « *société suisse de géographie* » (ou « *association géographique suisse* », comme noté au crayon). La future section genevoise devrait constituer le « *comité exécutif permanent* » gérant toutes les affaires de ladite société : finances, publications, bibliothèque et relations extérieures²⁰.

Le contre-projet genevois est reçu avec un certain scepticisme à Berne, d’autant plus que la SGG décline l’invitation de la GGB de se rendre dans la capitale fédérale pour une discussion conjointe avec l’OGCG²¹. L’entretien bernois a quand même lieu (sans la SGG) en décembre 1878²². À cette occasion, la délégation saint-galloise²³ propose une ébauche statutaire inspirée de la Société helvétique des sciences naturelles où les différentes associations cantonales gardent leur indépendance²⁴.

¹⁴ VON SIEBOLD Philipp Franz, 1843 : *Lettre sur l’utilité des musées ethnographiques*, Paris : Duprat, 18 (« *Il est temps, ou jamais, pour les capitales des empires de l’Europe civilisée qui possèdent des colonies ou qui se proposent d’en fonder, de créer dans leur sein des musées de géographie et d’ethnographie, dont l’existence est une condition de rigueur à la réussite de leurs entreprises* »).

¹⁵ BGE, ms. fr. 7995/15. « Procès-verbaux des séances du Bureau », PV 4 octobre 1878.

¹⁶ BGE, ms. fr. 7995/15. « Procès-verbaux des séances du Bureau », PV 22 octobre 1878.

¹⁷ Voir le point du projet statutaire de Müllhaupt von Steiger relatif à l’« *assemblée générale* ».

¹⁸ BGE, ms. fr. 7995/15. « Procès-verbaux des séances du Bureau », PV 22 octobre 1878.

¹⁹ Aristocrate genevois, Gustave Moynier est l’un des représentants majeurs de la philanthropie suisse au XIX^e siècle. Sous l’égide de la lutte antiesclavagiste, il joue un rôle très important dans le projet colonial de Léopold II. Cf. WIRZ, 1998.

²⁰ BGE, ms. fr. 8021/7. *Projet de statut pour la Société suisse de géographie* (document sans date et sans auteur).

²¹ Archives de l’Historisches und Völkerkundemuseum de Saint-Gall (HVSG), sans cote. Lettre de Friedrich Müllhaupt von Steiger, 21 novembre 1878 (destinataire inconnu).

²² Le 2 décembre. Cf. HVSG, sans cote. Lettre de Friedrich Müllhaupt von Steiger à Bernhard Scherrer-Engler, 22 novembre 1878.

²³ Composée du conseiller national radical Johann Rudolf Moser-Naef et du colonel fédéral August von Gonzenbach.

²⁴ BGE, ms. fr. 7995/15. « Procès-verbaux des séances du Bureau », PV 21 décembre 1878.

Bonne solution, en l'occurrence, pour éviter d'engager un nouveau bras de fer avec Genève (après l'affaire des fonds du CNS) qui serait susceptible de mettre en danger la réalisation de l'ensemble du projet. Les délégations de la GGB et de l'OGCG décident alors d'adopter la proposition saint-galloise et de relancer sur cette base la négociation avec la SGG²⁵.

L'occasion de renégocier avec cette dernière se présente lors du Congrès national des sciences naturelles à Saint-Gall, en août 1879, où les sociétés suisses de géographie, comme l'année précédente, constituent la section géographique. Ce congrès suit de quelques semaines la réunion du CNS tenue à Neuchâtel ainsi que la première parution de la revue mensuelle de Gustave Moynier consacrée aux activités de l'AIA : *L'Afrique explorée et civilisée*. À l'ordre du jour dudit congrès, il y a la question de savoir « *quels avantages aurait la création d'une société suisse de géographie* », à côté d'autres points sur la formation de « *colonies et stations commerciales suisses* »²⁶. Or, comme cela a été le cas en 1878, le rapport du congrès de 1879 se limite à signaler qu'une discussion sur « *die Vereinigung der drei geographischen Gesellschaften von Genf, Bern und St. Gallen* » a eu lieu, cela après un exposé du professeur Eugène Delessert concernant le CNS, l'AIA et l'exploration en Afrique centrale. Mais, encore une fois, aucun accord n'est trouvé avec la délégation genevoise²⁷.

Comment expliquer la réticence constante de la SGG à l'égard de ce projet ? Active depuis vingt ans, sa renommée et ses relais à l'échelle internationale lui confèrent une position hégémonique en Suisse, la rendant relativement peu intéressée à mettre sur pied une association commune avec la GGB et l'OGCG, surtout si celle-ci, au-delà de sa structure plus ou moins centralisée, poursuit des buts jugés trop commerciaux alors que le patronat du commerce et de l'industrie n'est que très faiblement représenté au sein de la SGG. Cette différence d'intérêts n'est d'ailleurs pas nouvelle : elle s'était déjà manifestée lorsqu'il s'agissait, dans le cadre du CNS, d'organiser les modalités de transmission des fonds suisses à Bruxelles. À propos des difficultés liées à l'établissement d'une société suisse de géographie, une question intéressante serait de savoir dans quelle mesure le colonialisme – avec sa portée idéologique – interpelle les identités culturelles romandes et alémaniques dans la tentative de consolider l'unité nationale au point de vue politique et géographique. Faute d'espace, je ne pourrai pas développer cet aspect ici.

DE BRUXELLES À BERNE. LA MISE SUR PIED DE L'ASSG (1879-1881)

On l'aura certainement remarqué, la présence belgo-léopoldienne est forte dans l'histoire initiale des associations géographiques helvétiques. Non seulement dans le cadre du CNS, mais également dans celui des discussions au sujet de l'union

²⁵ GGB, (1878-1879): *Jahresbericht der Geographischen Gesellschaft in Bern* 1, 15, PV 2 janvier 1879.

²⁶ HVSG, sans cote. Lettre de Friedrich Müllhaupt von Steiger à Arnold Mettler-Tobler, 9 avril 1879.

²⁷ LEUZINGER Rudolf, 1879: «Geographische Section. Sitzungen den 11. und 12. August 1879 im Realschulgebäude» in *Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschende Gesellschaft* 62, 91-92.

des associations géographiques suisses. Ces discussions sont souvent accompagnées de l'évocation des dernières avancées exploratrices en Afrique centrale, qui sont l'affaire de l'AIA. La séance de mi-décembre 1879 de la GGB est à ce propos parlante. À cette occasion, le vice-président Studer présente des nouvelles provenant du cœur de l'Afrique et Müllhaupt von Steiger fait un compte rendu du déroulement du Congrès international de géographie commerciale tenu à Bruxelles au mois de septembre. Cette dernière intervention engendre une discussion débouchant sur la conclusion que «*der Kreierung einer schweizerischen geographischen Gesellschaft baldigst verwirklicht werden*»²⁸.

Pour comprendre le lien entre la relance de l'initiative de création d'une association géographique centrale et le congrès bruxellois de septembre 1879, il faut jeter un coup d'œil aux résolutions prises à la fin de ce dernier²⁹. Deux, en particulier, semblent intéresser la GGB, mais également l'OGCG, représentée à Bruxelles par son secrétaire Amrein-Bühler. La première résolution demande aux différentes associations actives dans l'exploitation économique d'outre-mer de déléguer la représentation de leurs intérêts à des acteurs spécialement mandatés, afin de simplifier la coordination nationale et internationale des démarches expansionnistes. L'autre concerne l'efficacité communicative des consulats à l'étranger : on demande, entre autres, que dans leurs correspondances «*les informations commerciales soient l'objet d'un développement précis et pratique*»³⁰. Si la première résolution se rapporte à l'idée de créer en Suisse une association générale représentant de manière centralisée les intérêts des sociétés géographiques du pays, la seconde relève directement des compétences gouvernementales. Il s'agit, dans les deux cas, de questions très actuelles en terres helvétiques.

À propos des consulats suisses à l'étranger, ceux-ci, au dernier quart du XIX^e siècle, font l'objet de plusieurs critiques de la part des milieux capitalistes du pays. La révision de 1875 du règlement consulaire de 1851 ne semble pas avoir apporté les améliorations espérées : pour des raisons qu'il serait trop long d'énumérer ici, la transmission de renseignements économiques demeure lente et lacunaire. Même l'Union suisse du commerce et de l'industrie (USCI), soit le directoire patronal helvétique, s'en plaint auprès du Conseil fédéral en mars 1880 (SCHNYDER, 2004, p. 55).

En profitant de l'actualité de la question consulaire, l'OGCG élabore alors une proposition de réforme qu'elle adresse au Département du commerce et de l'agriculture, dirigé par le conseiller fédéral radical Numa Droz. Dans celle-ci, transmise à Berne en juillet 1880, l'accent est mis sur le fait que la Suisse, pour faire face à la concurrence économique internationale, doit non seulement repenser les modalités de rédaction des rapports consulaires mais également accélérer et systématiser l'échange d'informations entre les consuls et les milieux d'affaires. Pour ce faire, l'OGCG propose la création d'un organe central – un bureau dirigé ou subventionné

²⁸ GGB, 1879-1880: *Jahresbericht der Geographischen Gesellschaft in Bern* 2, 11-12, PV 12 décembre 1879.

²⁹ DU FIEF Jean, 1879: «Résolutions et vœux présentés par les sections et adoptés en séance générale du Congrès», *Bulletin de la Société royale belge de géographie*, 3, 625-630.

³⁰ DU FIEF Jean, 1879: «Résolutions et vœux...», 627.

par la Confédération – ayant pour but, d'un côté, de recueillir, cataloguer et partager les renseignements provenant des consulats suisses à l'étranger, et, de l'autre, de travailler avec les sociétés commerciales, industrielles et géographiques du pays afin de compléter et faire circuler le matériel informatif au sein des cercles intéressés³¹.

Suite à la réception de cette proposition, Droz entre en contact avec le milieu des sociétés suisses de géographie. Il le fait en passant par la GGB, dont il devient membre effectif dès octobre 1880³². Le mois d'après, Droz convoque à Berne tous les dirigeants sociétaires pour discuter de la possibilité d'améliorer le système consulaire helvétique à l'étranger et l'éventualité d'«*Errichtung eines Bureau*» fonctionnant comme «*Bindeglied zwischen den schweizer. Handels-, Industrie- und Geographischen Vereinen*»³³. Le rendez-vous est fixé au Palais fédéral pour le 26 janvier 1881 à 15 heures, à la suite duquel, à 20 h 30, une autre réunion est prévue, cette fois-ci au sein de la GGB³⁴.

Les deux réunions se déroulent en présence d'une délégation de l'USCI. Si la première aborde les problématiques consulaires proprement dites³⁵, la seconde, quant à elle, est consacrée à la création «*einer Vereinigung der schweizerischen geographischen, kommerziellen und industriellen Gesellschaften*»³⁶. Suite à une longue discussion quant au nom et aux buts que cette association devrait avoir, la décision est prise de l'orienter uniquement vers la géographie. Comme Droz l'avait rappelé lors de la première réunion, «*cette science est le guide du commerce*» car «*elle montre les chemins qu'il doit suivre*»³⁷. Quelques minutes après minuit, la «*Vereinigung der schweizerischen geographischen Gesellschaften – Association des sociétés suisses de géographie*» voit finalement le jour³⁸.

Le terrain à Berne semble donc avoir été préparé par les sociétés de géographie alémaniques pour adopter les résolutions internationales de Bruxelles mentionnées plus haut. En faisant appel à Droz pour traiter la question consulaire (concrétisée, l'année d'après, dans de nouvelles directives fédérales aux consulats)³⁹, l'OGCG et

³¹ Archives fédérales de Berne (AFB), E2 1000/44 1191. Lettre de Bernhard Scherrer-Engler et Josef Ulrich Künzle-Steger à Numa Droz, 29 juillet 1880.

³² GGB, 1880-1881: *Jahresbericht der Geographischen Gesellschaft in Bern* 3, II et VI, PV 23 septembre 1880 et 28 octobre 1880.

³³ AFB, E2 1000/44 1191. Lettre de Numa Droz aux sociétés suisses de géographie, 17 novembre 1880.

³⁴ GGB, 1880-1881: *Jahresbericht der Geographischen Gesellschaft in Bern* 3, XVII, PV 20 janvier 1881.

³⁵ AFB, E2 1000/44 1191, PV 26 janvier 1881. Cf. également la brochure officielle, publiée en 1881: *Procès-verbal de la conférence convoquée par le Département fédéral du commerce et de l'agriculture au sujet de l'organisation des consulats suisses, du 26 janvier 1881*, Berne: Collin.

³⁶ GGB, 1880-1881: *Jahresbericht der Geographischen Gesellschaft in Bern* 3, XX, PV 26 janvier 1881.

³⁷ AFB, E2 1000/44 1191, PV 26 janvier 1881.

³⁸ GGB, 1880-1881: *Jahresbericht der Geographischen Gesellschaft in Bern* 3, XXI-XXII, PV 26 janvier 1881.

³⁹ BAVIER Simeon, SCHATZMANN Hans, 1882: «*Circulaire du Conseil Fédéral à tous les consulats suisses concernant les rapports consulaires annuels (du 6 janvier 1882)*», *Feuille fédérale*, 1 (1), 5-10.

la GGB parviennent non seulement à mieux intégrer la Suisse aux efforts expansionnistes européens outre-mer (Droz lui-même prononcera un discours allant dans ce sens lors de l’ouverture du congrès international de géographie de Berne en 1891)⁴⁰, mais également à dépasser l’« obstacle » genevois dans la mise en place d’un organe central des sociétés géographiques suisses.

STRUCTURE ET ACTIVITÉS DE L’ASSG DURANT SON PREMIER DEMI-SIÈCLE D’EXISTENCE

À l’issue de la seconde réunion du 26 janvier 1881, l’ASSG est enfin mise sur pied. Les statuts adoptés sont inspirés par l’ébauche saint-galloise de décembre 1878. Selon ces derniers, l’ASSG, dépourvue de bureaux et de secrétariat central, organise tous les deux ans une assemblée générale (dans le règlement du 26 janvier 1881, on parle de réunions annuelles ; ce point sera toutefois modifié le 9 juin 1881)⁴¹. Lors de ces rendez-vous, au-delà du traitement des questions à l’ordre du jour, la direction de l’ASSG passe tour à tour d’une société à l’autre, qui se charge de la diriger jusqu’à l’assemblée suivante. Concernant les buts sociétaires, ceux-ci se limitent à évoquer le « *progrès de la science, du commerce et des explorations* ». Aucune mention n’est faite à propos de la colonisation, ni même de la géographie. Cette généralisation des objectifs permet d’établir un socle minimum entre les différentes sociétés suisses de géographie, chacune s’organisant selon ses propres statuts.

La formule statutaire adoptée par l’ASSG garantit donc l’indépendance des sociétés suisses de géographie, facteur indispensable pour obtenir l’approbation et l’adhésion de la SGG. Cela n’empêchera toutefois pas que, jusqu’à la première décennie du xx^e siècle, les épiscopales bernoises et saint-galloises essayeront sans cesse de donner un caractère centralisateur à l’ASSG, suscitant l’ire de Genève. Sur ce point, comme sur beaucoup d’autres (concernant par exemple l’utilisation des fonds du CNS après la dissolution de l’AIA en 1885), les tensions seront palpables, surtout avec l’admission, au sein de l’ASSG, des nouvelles sociétés d’Aarau, de Neuchâtel et de Zurich⁴², mais n’empêcheront pas la réalisation de plusieurs projets communs.

Tout au long des années 1880, l’ASSG sera interpellée par le Conseil fédéral afin d’élaborer les lignes directrices de la défense et de l’extension des intérêts économiques suisses outre-mer, par exemple dans le cas de la « motion Geigy » portant sur la création des chambres de commerce à l’étranger (1883) ou encore dans celui de la « motion Gobat » au sujet de la fondation d’un réseau de musées industriels (1888). Avec son expertise en matière géographique, la Confédération créera, en 1888, le Bureau fédéral de l’émigration (organe relié au Département des affaires étrangères), qui sera dirigé dès le début par deux membres très importants des associations géographiques bernoise et argovienne : Jakob Dreifuss et

⁴⁰ 1892: *Compte rendu du V^e Congrès international des sciences géographiques tenu à Berne du 10 au 14 août 1891*, Berne : Schmid, Francke & Cie, 39-40.

⁴¹ Le délai de deux ans n’est pas rigide. Dans la période initiale 1881-1884, par exemple, les congrès sont annuels ; en revanche, l’intervalle de trois ans de 1890-1893 est une conséquence du Congrès international de Berne organisé en 1891.

⁴² La société d’Herisau, par contre, ne participe que très rarement aux activités de l’ASSG.

STATUTS

de

l'Association des Sociétés suisses de Géographie.

Art. 1. Les Sociétés suisses de Géographie et les autres Sociétés suisses poursuivant le même but, qui ont adhéré aux présents statuts, unissent leurs efforts en vue du progrès de la science, du commerce et des explorations.

Art. 2. Les Assemblées générales ordinaires auront lieu régulièrement tous les deux ans, au mois d'août ou de septembre, alternativement au siège de l'administration en charge (*Vorort*).

Art. 3. L'administration en charge gère les affaires courantes de l'Association. Elle est compétente pour convoquer les Sociétés ou leurs délégués en Assemblées extraordinaires.

Art. 4. Tout membre de l'Association doit faire partie d'une des Sociétés adhérentes.

Art. 5. Les dépenses courantes de l'Association sont supportées par la Société au siège de laquelle a lieu la réunion, sauf recours par elle à la décision de l'Assemblée pour ses frais extraordinaires.

Pour les frais de réceptions à l'occasion de l'Assemblée générale, les participants pourront être mis à contribution.

Art. 6. Les propositions de modification aux présents statuts doivent être soumises par écrit aux Sociétés adhérentes avant d'être présentées à l'Assemblée générale.

Figure 3 : Statuts de l'Association des sociétés suisses de géographie, adoptés dans la séance de fondation du 26 janvier 1881 et mis à jour le 9 juin 1881. Document conservé aux archives de la Bibliothèque cantonale de Genève (cote : ms. fr. 7995/2).

Ludwig Karrer. Entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e, l’ASSG, subventionnée par la Confédération, participera également à la construction d’une identité culturelle unitaire de la Suisse (cela au travers de productions géographiques telles que le manuel scolaire de William Rosier ou encore la monographie nationale de Johann Jakob Früh) visant à développer, conformément à l’essor des nationalismes européens et en dépit de la fragmentation linguistico-religieuse du pays, un sentiment d’appartenance à la nation.

Les quelques exemples que je viens de mentionner attestent que l’histoire de l’ASSG reste encore à faire, autant pour ses activités et son importance effective au XIX^e siècle que pour son évolution au XX^e siècle dans le sillage du développement international des sciences géographiques et de leurs institutions. Cette association existe encore aujourd’hui⁴³. Au moins sur papier, elle présente une certaine continuité avec le passé : dans ses statuts, en effet, on retrouve à peu près les mêmes fonctions qu’elle pratiquait à l’époque coloniale, à savoir la « [représentation des] intérêts de la géographie aux plans de la recherche, de l’enseignement, de la pratique et auprès de l’opinion publique » et le « [maintien du] contact avec les autorités en prenant position lors de procédures de consultation », entre autres sur « des questions d’économie régionale et touchant au Tiers-Monde »⁴⁴. Ce qui soulève la question de savoir dans quelle mesure les buts de l’ASSG auraient changé au fil du temps en raison du processus d’académisation de la discipline géographique, et dans quelle mesure, au contraire, la mise à jour de ces mêmes objectifs ne serait qu’une adaptation au contexte économique-politique contemporain, ce dernier ayant changé plus sur la forme que sur le fond.

EN GUISE DE CONCLUSION

Comme on l’a vu, le succès – voire la survie – des sociétés de géographie en Suisse, au XIX^e siècle, dépend essentiellement des possibilités coloniales qui leur sont ouvertes, ou qu’elles essayent de s’ouvrir. À ce propos, le cas du projet léopoldien en Afrique centrale est plutôt parlant : la fondation du CNS (organe officiel de l’adhésion helvétique à l’AIA) par la SGG relance la vie interne de la GGB et stimule la création de l’OGCG. Ensuite, dans le sillage de cette opération, émerge l’idée de mettre sur pied une association nationale de géographie.

Pour comprendre la genèse de la fondation de l’ASSG, qui n’est pas une suite « naturelle » de l’intensification des contacts entre les sociétés suisses de géographie, il faut peut-être partir de son principal promoteur : le cartographe Friedrich Müllhaupt von Steiger⁴⁵. Il est difficile de saisir dans quelle mesure le secrétaire de la GGB

⁴³ Elle s’appelle Association suisse de géographie. Site web officiel : www.swissgeography.ch.

⁴⁴ Les passages statutaires mentionnés sont extraits du statut du 1^{er} janvier 1989 (révisé le 15 novembre 1996 et le 9 novembre 2001). Cf. « Statuts » in www.swissgeography.ch/fr/about/statuten.php, page consultée le 15 décembre 2015.

⁴⁵ C’est le fils de Hans Heinrich Müllhaupt, ce dernier étant membre fondateur de la GGB et graveur à l’Office fédéral de topographie du général Guillaume Henri Dufour. Cf. GRAF Johann Heinrich, 1897 : « Die geographische Gesellschaft in Bern 1873-1898. Ein Rückblick gelegentlich der Feier des 25jährigen Bestehens der Gesellschaft », *Jahresbericht der Geographische Gesellschaft von Bern*, 16, 3.

est le véritable initiateur du projet de création de l'ASSG plutôt qu'un simple exécutant. Sa position de relais entre les associations géographiques d'un côté et les milieux entrepreneuriaux suisses-orientaux de l'autre (ces derniers représentant une importante branche de l'industrie textile du pays, l'une des plus exportatrices au XIX^e siècle) semble plutôt soutenir la seconde hypothèse. Dans ce cas, le patronat alémanique – bien plus que Müllhaupt von Steiger – pourrait être à l'origine de la déviation des fonds du CNS (automne 1877), de la fondation de l'OGCG (hiver 1877-1878) et de l'idée de mettre en place l'ASSG (été 1878). Le but conjoint de ces trois démarches, en effet, est de favoriser l'expansion commerciale helvétique dans le monde tout en s'associant au mouvement impérialiste européen. La GGB et son secrétaire, en appuyant ces visées, joueraient alors plutôt le rôle d'intermédiaires, d'abord avec les dirigeants genevois du CNS, ensuite avec le pouvoir fédéral à Berne. Faute de documentation disponible, cette hypothèse ne peut pas pour l'instant être confirmée.

Ce qui est certain, en revanche, c'est que le Conseil fédéral (ou, en tout cas, l'un de ses membres: Numa Droz), répondant à l'appel des sociétés géographiques alémaniques sur la réforme consulaire et sur la nécessité d'instaurer un organe réunissant les intérêts de la science, du commerce et de l'industrie, contribue à débloquer la stagnation instaurée entre le duo GGB-OGCG et la SGG au sujet de création de l'ASSG. Même si le rôle précis du chef du Département du commerce et de l'agriculture – devenu rapidement membre de la GGB – reste à cerner⁴⁶, son intervention, avec la présence de l'USCI, rend tout de même compte de l'importance accordée par les milieux dirigeants helvétiques à la mise en place d'un organe central regroupant les sociétés suisses de géographie, avec qui pouvoir élaborer, de manière formelle ou informelle, les diverses possibilités de mettre la discipline géographique à leur service. La consultation de groupes d'intérêt et d'associations privées d'envergure nationale à qui pouvoir déléguer des tâches d'ordre public est d'ailleurs une pratique récurrente, voire structurante, de l'État helvétique au XIX^e siècle (JOST, 1991) – et l'ASSG, dans ce contexte, ne fait pas exception.

Pour reprendre le propos avancé en début d'article, et sans la prétention d'étendre cette esquisse de conclusion au-delà de la période étudiée, il me semble que le défriçage des origines de l'ASSG confirme le lien très étroit – mais non harmonieux ni dépourvu de contradictions – entre l'essor du milieu associatif de la géographie en Suisse, son organisation au niveau national et l'ambition participative de la bourgeoisie helvétique à l'impérialisme colonial européen, ce dernier étant caractérisé non seulement par la recherche de nouveaux débouchés économiques, mais également par des visions politiques, scientifiques et religieuses (qu'on retrouve dans les premiers projets de fondation de l'ASSG) menant les différentes puissances impériales à établir leur domination dans les régions d'outre-mer (HOBSBAWM, 1989, p. 79-114).

⁴⁶ Des recherches ultérieures sont actuellement en cours dans le cadre de ma thèse de doctorat en histoire contemporaine à l'Université de Lausanne.

LISTE DES ABRÉVIATIONS⁴⁷

AIA	Association internationale africaine
ASSG	Association des sociétés suisses de géographie
CNS	Comité national suisse pour l’exploration et la civilisation de l’Afrique centrale
GGB	Geographische Gesellschaft in Bern
OGCG	Ostschweizerische geographisch-kommerzielle Gesellschaft [in St. Gallen]
SGG	Société de géographie de Genève
USCI	Union suisse du commerce et de l’industrie

BIBLIOGRAPHIE

Sources primaires

Les sources primaires utilisées pour la rédaction de cet article (fonds d’archives, publications, etc.) sont ponctuellement référencées en bas de page.

Littérature scientifique

- BÜCHI Alexander, 2006: «“Aargauer Kolonialherren”. Die “Mittelschweizerische Geographisch-Commercielle Gesellschaft in Aarau” im Zeitalter des Imperialismus», in SCHÜRPF Markus (Hrsg.), *Fernschau. Global. Ein Fotomuseum erklärt die Welt (1885-1905)*, Baden: hier + jetzt, 28-35.
- BUTLIN Robin, 2009: *Geographies of empire. European empires and colonies c. 1880-1960*, Cambridge: University Press.
- DAVID Thomas, ETEMAD Bouda, 1998: «Un impérialisme suisse?», *Traverse*, 4 (2), 7-16.
- DEBLUË Claire-Lise, 2015: *Exposer pour exporter. Culture visuelle et expansion commerciale en Suisse (1908-1939)*, Neuchâtel: Alphil.
- HAGEN Ruth, 2003: *Expeditionen in den «dunklen Kontinent». Die geografischen Gesellschaften der Schweiz und die wissenschaftliche Erforschung Afrikas*, mémoire sous la direction de Brigitte Studer, Berne.
- HARLEY John Brian, 1988: «Maps, knowledge and power», in COSGROVE Denis, DANIELS Stephen (eds), *The Iconography of Landscape. Essays on the symbolic representation, design and use of past environments*, Cambridge: University Press, 277-312.
- HOBBSAWM Eric, 1989: *L’ère des empires. 1875-1914*, Paris: Fayard.
- HUDSON Brian, 1977: «The new geography and the new imperialism: 1870-1918», *Antipode*, 9 (2), 12-19.
- HUMAIR Cédric, 2004: *Développement économique et État central (1815-1914). Un siècle de politique douanière suisse au service des élites*, Berne: Lang.

⁴⁷ Tout acronyme apparaissant dans le texte est explicité lors de sa première apparition.

- HUMBERT Mathieu, 2015: «L'expansionnisme suisse en Afrique subsaharienne au cours du XIX^e siècle. Un aperçu», *Annuaire suisse d'histoire économique et sociale*, 29, 145-161.
- JOST Hans Ulrich, 1991: «Sociabilité, faits associatifs et vie politique en Suisse au XIX^e siècle», *Annuaire suisse d'histoire économique et sociale*, 9, 7-29.
- JUD Peter, 1989: «100 Jahre Geographisch-Ethnographische Gesellschaft Zürich», *Geographica Helvetica*, 44 (3), 113-151.
- LACOSTE Yves, 1976: *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*, Paris: Maspero.
- MIÈGE Jean-Louis, 1973: *Expansion européenne et décolonisation de 1870 à nos jours*, Paris: PUF.
- MINDER Patrick, 2011: *La Suisse coloniale. Les représentations de l'Afrique et des Africains en Suisse au temps des colonies (1880-1939)*, Berne: Peter Lang.
- REUBI Serge, 2011: «La Société neuchâteloise de géographie: de la géographie commerciale à la géographie vidalienne», in RÉRAT Patrick, PIGUET Étienne (éd.), *La «pensée du monde». Une société de géographie à la Belle Époque*, Neuchâtel: Alphil, 309-329.
- ROSSINELLI Fabio, 2013: *La Société de géographie de Genève et l'impérialisme suisse (1858-1914)*, mémoire sous la direction de Sébastien Guex, Lausanne.
- SCHNYDER Matthias, 2004: «Das schweizerisches Konsularwesen in Raum und Zeit», *Politorbis*, 36 (2), 5-68.
- WESSELING Henri, 1996: *Le partage de l'Afrique. 1880-1914*, Paris: Denoël.
- WIRZ Albert, 1998: «Die humanitäre Schweiz im Spannungsfeld zwischen Philanthropie und Kolonialismus: Gustave Moynier, Afrika und das IKRK», *Traverse*, 2, 95-111.
- ZANGGER Andreas, 2011: *Koloniale Schweiz Ein Stück Globalgeschichte zwischen Europa und Südostasien (1860-1930)*, Bielefeld: Transcript.

THE COLONIAL ORIGINS OF THE ASSOCIATION OF SWISS GEOGRAPHICAL SOCIETIES (1870-1880)

The international development of the geographical science in the 19th century accompanied the expansionist ambitions of the European bourgeoisie. In all this, Switzerland was no exception. This article reconstructs the origins of the Association of Swiss Geographical Societies (1881) showing their links with the colonial imperialism.

Keywords: Imperialism, geography, colonial history, Switzerland, geographical associations.

DIE KOLONIALISTISCHE URSPRÜNGE DES VERBANDES SCHWEIZERISCHER GEOGRAPHISCHER GESELLSCHAFTEN (1870-1880)

Auf die Expansionsbestrebungen der europäischen Bourgeoisie folgt im 19. Jahrhundert die internationale Entwicklung der geografischen Wissenschaften. Die Schweiz ist in diesem Zusammenhang keine Ausnahme. Der vorliegende Artikel rekonstruiert die Ursprünge des Verbandes Schweizerischer Geografischer Gesellschaften (1881) und zeigt deren Verknüpfung mit dem kolonialen Imperialismus auf.

Stichwörter: Imperialismus, Geographie, Kolonialgeschichte, Schweiz, Geografische Gesellschaften.

LE ORIGINI COLONIALI DELL'ASSOCIAZIONE DELLE SOCIETÀ SVIZZERE DI GEOGRAFIA (1870-1880)

Lo sviluppo internazionale delle scienze geografiche, nell'Ottocento, accompagna le ambizioni espansionistiche della borghesia europea. La Svizzera, in questo contesto, non fa eccezione. Il presente articolo ricostituisce le origini dell'Associazione delle società svizzere di geografia (1881) mostrando i loro legami con l'imperialismo coloniale.

Parole-chiave: Imperialismo, geografia, storia coloniale, Svizzera, società geografiche.